



Assemblée de l'Université

Genève, le 27 janvier 2026

Concerne : Motion de Marcelo Olarreaga, Mireille Bétrancourt, Christophe Lovis, Tommaso Venturini, Mathilde Bourrier, Didier Péclard, Valérie Dullion, Sarah Scholl, Patrycja Nowak-Sliwinska, Jean-Pierre Wolf, Andreas Dettwiler, Paul Guichard, Mathieu Caesar, Nathalie Piegay, Isabelle Racine, Anton Alexeev, Milena Abbiati, Sophie Bender, Loraine Chappuis, Fanny Cuman, Anne-Cécile Dominé-Aubert, Guillermo Escribano, Corine Frischknecht, Iaroslav Gaponenko, Alessio Giarrizzo, Luka Gigli, Stéphanie Girardclos, Axel Grand, Robin Lüchinger, Elisabetta Marchesini, Thierry Mathieu, Sophie Michelet, Sébastien Muller, Kishen Senziani

POUR UNE STRATEGIE FINANCIERE DE L'UNIVERSITE INTELLIGIBLE ET CONCERTEE

MOTION

L'Assemblée de l'Université,

Considérant les mesures annoncées dans le Premier volet de la stratégie financière du Rectorat - gestion prudente, instituant notamment un gel budgétaire immédiat et la modification de la clé de répartition des fonds dits « overheads »,

Constatant l'impact abrupt, imprévu et rétroactif de ces mesures sur les missions fondamentales de l'Université, à savoir l'enseignement, la recherche et les services à la cité,

Déplorant l'absence de communication claire de la part du Rectorat quant aux causes précises du déficit actuel de l'Université et la destination précise des économies réalisées grâce aux mesures annoncées,

S'inquiétant des conséquences préoccupantes de ces mesures, notamment le risque élevé de licenciements, non-renouvellement de contrats et précarisation accrue des postes de travail financés sur fonds tiers, notamment au sein du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, et du personnel administratif et technique, ainsi que le risque de dégradation des services offerts aux étudiant.es par les Facultés,

Craignant que l'augmentation unilatérale des overheads pour les bailleurs hors FNS/UE décourage les financements alternatifs et compromette l'attractivité de l'Université de Genève pour les jeunes chercheurs et chercheuses,

S'étonnant de l'absence de concertation préalable avec les instances de gouvernance de l'Université,

Reconnaissant l'importance d'atteindre un équilibre budgétaire pérenne, à court et à long terme et souhaitant prendre part à l'élaboration de solutions,

Affirmant qu'un tel tournant budgétaire doit faire l'objet de consultations larges et approfondies des décanats des UPER, des directions des centres interfacultaires, des administratrices et administrateurs et du conseil d'orientation stratégique,

Invite le Rectorat :

A retirer les mesures du premier volet de la stratégie financière du Rectorat - gestion prudente afin de prendre le temps de la concertation et de l'analyse approfondie des causes et sources des problèmes financiers,

A associer étroitement les décanats, les directions de centres interfacultaires, ainsi que les administratrices et administrateurs à l'élaboration des trois volets de la stratégie financière, en valorisant leur connaissance fine des réalités de terrain,

A élaborer une vision stratégique claire sur les grandes orientations budgétaires, notamment la répartition des tâches entre services communs et facultés, l'utilisation des fonds « overheads » ainsi que le montant et l'affectation des réserves,

A explorer d'autres pistes de résorption du déficit, notamment auprès des autorités cantonales,

A proposer des stratégies budgétaires différencierées sur la base de scénarii permettant de maintenir les options si nécessaires et de les ajuster en fonction de l'évolution du contexte,

A adopter une démarche concertée, transparente et intelligible dans l'élaboration de toutes mesures d'économies futures, dans le respect du « vivre ensemble » prôné par le Rectorat,

A informer par écrit et sur une base chiffrée l'Assemblée de l'Université sur les causes précises du déficit et la destination des économies envisagées, et ensuite à l'informer régulièrement sur l'évolution de la situation financière de l'institution jusqu'à sa stabilisation.

REPONSE

Le Rectorat souhaite préciser la démarche engagée par les trois volets de sa stratégie financière et répondre aux préoccupations exprimées.

Sur le premier volet de la stratégie financière : Conçu comme une réaction immédiate et transitoire face à une situation budgétaire dégradée, il comprend trois composantes principales : le gel des arbitrages DIP à l'été 2025, la gestion financière conservatoire et la modification du prélèvement et de la répartition des overheads reçus.

Le gel des arbitrages pour le budget DIP 2026 a été respecté. Seules les demandes découlant d'obligation légale et/ou réglementaires, ainsi que les arbitrages COB5 ont été maintenus.

La gestion financière conservatoire a été demandée à compter du printemps 2025 afin de stabiliser le déficit et d'adopter une gestion rigoureuse des dépenses. A ce jour les chiffres pour 2025 ne sont pas encore disponibles. Ils seront publiés sur le site internet de l'UNIGE au printemps 2026.

Enfin, les montants d'overheads issus des subsides du Fonds national suisse (FNS) perçus en 2025 se sont révélés sensiblement inférieurs à ceux des exercices précédents, ce qui a conduit le Rectorat à adapter leur clé de répartition entre les services centraux et les facultés et centres.

Etant donné le caractère urgent de la situation, ce premier volet, dont la mise-en-œuvre est terminée, ne pouvait respecter le degré de concertation habituellement recherché.

Sur le volet 2 : économies sur le fonctionnement de l'institution : le deuxième volet constitue le cœur du travail en cours. Il porte sur une analyse des charges de fonctionnement, tant au niveau des services centraux que des facultés et centres.

Cet exercice :

- est mené en étroite association avec les facultés et centres ;
- repose sur une méthodologie accompagnée d'un expert externe afin de garantir la qualité, la comparabilité et le caractère professionnel des analyses,
- vise à identifier des mesures d'économies de fonctionnement structurelles, évitant autant que possible toute atteinte aux missions fondamentales d'enseignement et de recherche.

Les discussions liées à ce volet se poursuivront, avec une mise en œuvre progressive en 2026.

Sur le volet 3 : réorientation stratégique et vision à moyen terme : le troisième volet s'inscrit dans une perspective plus politique et stratégique. Il vise à élaborer, d'ici l'été 2026, une vision durable et partagée des grandes orientations financières de l'Université, en s'appuyant notamment sur les arbitrages à venir dans le cadre de la COB.

Ce volet concerne directement le cœur de métier de l'institution – l'enseignement et la recherche –, ce qui en fait un chantier particulièrement sensible.

À ce titre, il fait l'objet :

- d'une concertation approfondie et régulière avec les facultés,
- d'échanges avec les partenaires académiques, comme le Triangle Azur
- d'échanges le moment venu avec des instances universitaires, telles que le Conseil d'orientation stratégie et l'Assemblée.

De premières communications aux membres du CRD sont intervenues et permettent de lancer formellement cette phase de travail.

Sur la concertation, la transparence et l'information : le Rectorat tient à souligner que la démarche engagée sur les volets 2 et 3 est résolument concertée. Elle repose sur l'association étroite avec les responsables académiques et administratifs des facultés et les directions de services/divisions et sur une volonté de transparence.

S'agissant des causes du déficit, celles-ci ont déjà été évoquées publiquement et incluent notamment :

- L'augmentation durable des coûts de l'énergie,
- L'insuffisante compensation des mécanismes salariaux,
- Ainsi que d'autres facteurs structurels.

Sur les relations avec les autorités cantonales : le Rectorat confirme que des échanges sont en cours avec les autorités cantonale, en particulier avec le Département de l'instruction publique, afin d'examiner les marges de manœuvre existantes et les perspectives à moyen terme. Ces discussions s'inscrivent dans une approche globale de la politique financière de l'institution.

Le Rectorat partage pleinement l'objectif d'une stratégie financière intelligible, concertée et soutenable.